

OGEC La Chevallerais

Ecole St Aubin

Rue du Théâtre 44810 La Chevallerais

Tel : 02 40 79 12 51

COMPTE RENDU de la REUNION de l'ASSEMBLEE GENERALE
OGEC/APEL DU 9 NOVEMBRE 2018

		<u>Présent</u>	<u>Excusé</u>
<u>Membres de droits</u>			
Philippe Cleac'h	Directeur Diocésain		X
Monique Cassagne	Présidente de l'UDOGEC		X
<u>Administrateurs OGEC</u>			
Catherine ALO	Présidente	X	
Damien DELANOË	Vice-Président	X	
Sébastien HALGAND	Vice-Président		X
Gwenaëlle EPIARD	Trésorière	X	
Clémentine BLANDIN	Secrétaire		X
Christine MARY	Administratrice	X	
<u>Administrateurs APEL</u>			
Mélissa LEBEAU	Présidente	X	
Thierry MONNEREAU	Secrétaire		X
Tiphany BARON	Trésorière	X	
Noémie MORGUEN	Membre	X	
<u>Invités à titre consultatif</u>			
Manuella PRAUD	Chef d'établissement	X	
Elisabeth CRUAUD	Mairie	X	

En préambule, Manuella Praud, Directrice de l'Ecole St Aubin ouvre la séance en remerciant les présents et les parents pour leur investissement dans l'école.

Manuella Praud présente les projets pédagogiques de l'établissement pour l'année scolaire 2018/2019 :

- Développement de l'oral
- Développement de l'écrit
- Cohésion avec le collège
- Vernissage : œuvres faites par les élèves et présentées aux parents lors d'un temps de convivialité au printemps 2019
- Création d'un logo pour l'école.

Manuella Praud insiste sur la rédaction du projet éducatif de l'école qui est validé par la direction diocésaine.

Un point rapide est fait sur la partie sécurité, les enfants effectuant régulièrement des exercices s'y rapportant (intrusion, incendie, intempérie et risques majeurs – 3 lieux de confinement définis).

Manuella Praud donne la parole à Mélissa Lebeau, Présidente de l'Apel qui présente le bilan moral et financier de l'Apel.

Mélissa Lebeau remercie les parents et les participants de leur présence et récapitule les différentes actions menées par l'Apel au cours de l'année scolaire 2017/2018 :

- Benne à papier,
- Madeleine Bijou,
- France Terroir,
- Kermesse,
- Marché de Noël.

Le bilan financier de chacune de ces actions est présenté avec le comparatif à n-1.

David Guilloteau fait remarquer qu'il n'y a pas de prévisionnel.

Mélissa Lebeau répond que l'Apel vise à faire toujours plus comme le prouvent les chiffres présentés.

Mélissa Lebeau remercie tous les parents de leur investissement dans ces opérations et les invite à proposer de nouvelles idées, de nouvelles actions.

Mélissa Lebeau donne la parole à Catherine Alo, Présidente de l'Ogec la Chevellerais pour présenter le bilan moral et financier de l'Ogec.

Catherine Alo remercie les parents pour leur présence et présente rapidement le rôle de l'Ogec.

Catherine Alo remercie en tout premier lieu l'Udogec, pour son soutien financier, pour ses conseils, son assistance dans des domaines aussi différents que le droit social, les travaux accessibilité, l'informatique (site web). Catherine Alo cite la commune comme le deuxième partenaire de l'école et remercie la commune, représentée par Elisabeth Cruaud, Maire de la Chevellerais, pour son soutien qui ne se limite pas qu'à l'aspect financier. En effet, la commune associe très largement l'école St Aubin dans un grand nombre de projets communaux (célébration du centenaire du 11 novembre, gestion du restaurant scolaire, concert sur l'eau, jardins potagers partagés...).

Gwenaëlle Epiard, Trésorière de l'Ogec, présente le bilan financier avec un comparatif à n-1 et le prévisionnel. Les points les plus importants sont les suivants :

- Financement du portail et des travaux de toiture par le Fondec,
- Don de l'Udogec pour déficit de trésorerie,
- Provision pour le départ à la retraite de Françoise Guibert,
- Diminution notable des charges (renégociation fournisseurs, diminution des charges sociales du fait d'un licenciement, mutualisation et rationalisation des achats).

Angelina Barbaud demande si Françoise Guibert sera remplacée à son poste d'agent de surveillance et de ménage.

Catherine Alo répond que oui. Un travail est effectué avec Manuella Praud pour explorer toutes les pistes en liaison avec l'Udogec.

Manuella Praud insiste sur la nécessité qu'il y avait à changer le portail, remplacé pour des questions de sécurité. La société, choisie sur devis, a fabriqué le portail sur mesure et s'est servi des piliers existants, d'où une économie notable par rapport aux autres sociétés consultées.

Catherine Alo indique qu'il sera difficile de trouver des pistes d'amélioration sur le poste « charges ». En revanche, elle appelle tous les parents à donner des idées pour augmenter les recettes via des opérations ponctuelles plus pérennes.

Monsieur Rieau revient sur la proportion des enfants de la commune et hors commune. Manuella Praud expose la politique de l'école. Il s'ensuit un débat où Madame la Maire intervient pour expliquer des points

réglementaires et pour dire que les effectifs à venir vont diminuer dans les deux écoles, phénomène qui touchera de la même manière les communes avoisinantes.

David Guilloteau demande à ce que les budgets soient votés pour l'Apel et l'Ogec.

Catherine Alo approuve et souligne que c'est la première fois que les chiffres seront ainsi validés lors d'une AG.

L'assemblée procède au vote. Le budget Apel est validé à l'unanimité. Le budget Ogec est validé à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE OGEC - ADOPTION DES NOUVEAUX

STATUTS

Catherine Alo explique que l'Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire pour adopter les nouveaux statuts Ogec – Udogec 44. Les nouveaux statuts ont été distribués aux parents présents. Un format PDF sera mis en ligne sur le site de l'école.

Catherine Alo rappelle les différences essentielles entre les anciens et les nouveaux statuts.

Magali Lebras demande quels seront les droits des membres de l'Ogec.

Catherine Alo répond qu'ils auront le droit d'assister aux Conseils d'Administration mais sans pouvoir prendre part aux délibérations.

David Guilloteau demande si les non membres de l'Ogec pourront assister aux AG.

Catherine Alo répond que oui mais sans avoir le droit de vote.

Il est procédé au vote des nouveaux statuts.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

L'Apel et l'Ogec invitent les parents à se présenter dans les bureaux et expliquent que les nouveaux peuvent faire partie des bureaux à titre de membres seulement.

L'Ogec rappelle qu'il y a trois démissionnaires au sein de l'Ogec :

- Damien Delanoë, vice-président,
- Sébastien Halgand, vice-président,
- Clémentine Blandin, secrétaire.

Aucun candidat ne se présente.

Madame Foulon demande où en sont les commissions créées par l'Apel pour les travaux, la Kermesse, le marché de Noël et les divers petits travaux.

Mélissa Lebeau répond que les membres dans les commissions ont bien été enregistrés. Cependant une meilleure communication doit être faite pour diffuser les informations via le site, la pochette de liaison ou par mail.

Manuella Praud, l'Ogec et l'Apel remercie très chaleureusement Damien Delanoë pour son investissement dans l'école, sa disponibilité et son dévouement.

La séance est levée à 20h30.